Période du

8 Janvier 2024 au 14 Janvier 2024

Commune de

Bavilliers

LA REVUE DE PRESSE

VILLE DE
Bavilliers

Mercredi 10 Janvier 2024

Les variations de la population commune par commune

Les nouvelles populations INSEE des communes sont entrées en vigueur avec la nouvelle année. Voici la nouvelle situation dans la communauté d'agglomération.

La communauté d'agglomération du Grand Belfort est composée de 52 communes. Belfort est la seule à faire l'objet d'un recensement chaque année sur un cinquième de sa population. Les autres sont recensées totalement une fois tous les cinq ans. Il est donc nécessaire, pour faire une comparaison, de la faire avec la moyenne du cycle de cinq ans précédent.

Ici, une moyenne établie pour 2021 est comparée à celle de 2015. Le premier chiffre est la population officielle à compter du 1er janvier dernier. Entre parenthèses, on trouve l'évolution de la population en nombre et en pourcentage par rapport à 2015.

Les fortes hausses

Argiésans : 567 (+ 134 ; + 30,95 %).

Essert : 3348 (+ 80 ; + 24,48 %).

Charmois : 373 (+ 62 ; + 16,62 %).

Urcerey : 249 (+ 34 ; + 15,81 %).

Sermamagny : 938 (+ 121 ; + 14,81 %).

Frais : 240 (+ 28 ; + 13,21 %).

Bessoncourt : 1297 (+ 120 ; + 10,20 %).

Meroux-Moval : 1405 (+ 122 ; + 9,51 %). La population de 2015 avait été comptée à Meroux (856) et à Moval (427). Les deux communes ont fusionné depuis.

Offemont : 4109 (+ 266 ; + 6,92 %).

Trévenans : 1286 (+ 79 ; + 6,55 %).

Angeot : 354 (+ 18 ; + 5,38 %).

Les hausses modérées

Vézelois : 1003 (+ 57 ; + 6,02 %).

Vétrigne : 657 (+ 24 ; + 3,79 %).

Roppe : 1043 (+ 38 ; + 3,78 %).

Banvillars : 293 (+ 10 ; + 3,54 %).

Montreux-Château : 1174 (+ 16 ; + 1,38 %).

Novillard : 303 (+ 4 ; + 1,34 %).

Pérouse : 1199 (+ 42 ; + 0,36 %).

Sévenans : 695 (+ 7 ; + 1,02 %).

Eloie : 961 (+3 ; + 0,3 %).

Phaffans : 433 (+ 9 ; + 0,02 %).

Stable

Petit-Croix : 305 (0 ; 0)

Les baisses modérées

Cunelières : 337 (- 1 ; - 0,3 %).

Menoncourt : 395 (-2 ; - 0,5 %).

Foussemagne : 911 (- 5 ; -0,55 %).

Reppe : 330 (-2 ; - 0,6 %).

Denney : 761 (- 9 ; - 1,17 %).

Cravanche : 1928 (- 24 ; -1,23 %).

Evette-Salbert : 2026 (- 47 ; -2,27 %).

Fontaine : 597 (-14 ; - 2,29 %).

Autrechêne : 278 (- 7 ; - 2,46 %).

Valdoie : 5236 (- 146 ; - 2, 71 %).

Chèvremont : 1569 (- 44 ; -2,73 %).

Lacollonge : 230 (- 9 ; -3,77 %).

Bermont : 375 (- 16 ; - 4,09 %).

Danjoutin : 3541 (- 166 ; - 4,48 %).

Eguenigue : 268 (- 13 ; - 4,63 %).

Bavilliers : 4595 (- 231, - 4,79 %).

Les fortes baisses

Châtenois-les-Forges : 2616 (- 141 ; - 5,11 %).

Bethonvilliers : 240 (- 14 ; - 5,51 %).

Andelnans : 1153 (- 71 ; - 5,80 %).

Fontenelle : 131 (- 9 ; - 6,43 %).

Méziré : 1281 (- 91 ; - 6,64 %).

Bourogne : 1792 (- 132 ; - 6,86 %).

Mercredi 10 Janvier 2024

Voeux du maire jeudi : tout un programme festif

La cérémonie des vœux du maire se déroulera ce jeudi 11 janvier à 18 h 30 au centre Jean-Moulin selon l'organisation suivante. En première partie la démonstration de gymnastique rythmique sera suivie par la présentation des vœux du maire et par les allocutions des différentes personnalités. En seconde partie le buffet sera agrémenté par la prestation de Titcho musicien, guitariste, chanteur de pop rock, gypsy et flamenco. Tous les Bavilliérois ont reçu une invitation par courrier. ■

Vendredi 12 Janvier 2024

Janvier, un mois carnassier à l'étang Lechir

L'étang Lechir à Sermamagny n'est habituellement pas destiné à la pêche au carnassier mais celle-ci est autorisée jusqu'à la fin janvier 2024, car il faudrait capturer de gros brochets qui y font de gros dégâts. Aussi, l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) de Belfort Bavilliers organise une permanence, ce samedi 13 janvier de 9 h à 12 h pour l'acquisition des cartes de pêche en dehors du circuit de vente habituel.

« En 2023, nous avons augmenté fortement le nombre de nos adhérents avec une progression de 19 % de cartes vendues. Nous avons investi dans l'achat d'un tracteur pour faciliter l'entretien de nos plans d'eau », note le président Nicolas Jardot. « En 2024, nous allons consacrer 40 000 € d'investissement pour le repeuplement de nos étangs, avec 5 100 kilos de poisson. »

Par ailleurs, l'AAPPMA organisera trois manifestations autour de l'étang Lechir en 2024 dont une journée truites le 24 février. « Et nous allons rencontrer la fédération de pêche suisse pour organiser un concours », ajoute Nicolas Jardot.

À noter que l'assemblée générale se tient dimanche 21 janvier au centre Jean-Moulin à Bavilliers. ■

Nicolas Jardot, président de l'AAPPMA de Belfort Bavilliers.

Contact au 06 86 37 92 12.

Samedi 13 Janvier 2024

ASM Belfort – Vesoul, affiche royale des 32es

Le tirage au sort des différentes coupes de Bourgogne Franche-Comté a eu lieu mardi et le moins que l'on puisse dire, c'est que pour les 32es de finale de l'épreuve seniors, on a droit à de superbes affiches. Avec ASM Belfort – Vesoul, choc entre clubs de N3, Bavilliers – FC Sochaux (2), Perrouse – Baume, Grandvillars – Morteau/Montlebon, Audincourt – USPV et le derby L'Isle/Doubs – Bart, on est servi. ■

Les principaux matches (10/11 février) Saône Mam. (R3) – Pontarlier (N3) Saint-Vit (R1) – Louhans Cx (N3) Val de Loue (R3) – Ornans (R1) Coteaux de Seille (R3) – Valdahon/Vercel (R1) Château Joux (R2) – Audeux (R3) Montfaucon (R2) – 4-Rivières (R1) Gevrey-Chambert. (R3) – BF (N3) Perrouse (R1) – Baume (R1) Bavilliers (R2) – Sochaux (2) (N3) ASM Belfort (N3) – Vesoul (N3) Grandvillars (R1) – FCMM (R1) Hte-Lizaine (R3) – Belf. Sud (R1) Larians (R2) – Rochefort (R3) ou RC Saônois (R3) Audincourt (R1) – USPV (R2) L'Isle/Doubs (R1) – Bart (R2)